

Lettre d'info du réseau *Natura 2000* dans le Morvan

Septembre 2020



Dates à retenir *Edito :*

Fête de la Nature du 2 au 11 octobre 2020

- 2 oct à 19h : Apéro-climat à Luzy
- 3 et 4 oct : Fête de l'Automne à St-Brisson
- 5 oct à 19h : Projection du film : Une vie de Grand Rhinolophe à Corbigny
- 9 oct à 18h30 : Apéro-climat à Lormes
- 9 oct à 19h : Conférence sur le Castor à Alligny
- 10 oct à 15h : Tourbière et Climat à St-Agnan
- 10 oct à 14h : La Forêt de Chauffour-Ferrières en automne à Vézelay
- 10 oct à 19h : Balade nocturne à St-Brisson
- 11 oct à 14h30 : Si la nature m'était contée... à Villapourçon

Plus d'info sur :
<http://biodiversitedumorvan.n2000.fr/>

En cette année particulière, le Parc fête ses 50 ans. Parmi toutes ses actions, Natura 2000 est l'un des programmes les plus anciens puisque cela fait, cette année, 25 ans que le Parc le porte.

Face aux enjeux de perte de biodiversité, Natura 2000 apparaît comme un des outils les plus pertinents ; car, au-delà de la conservation, il prône la concertation et la conciliation entre enjeux environnementaux et enjeux économiques et sociétaux.

Ces objectifs sont en accord avec les missions des parcs naturels régionaux et en adéquation avec la nouvelle charte 2020-2035 du Parc du Morvan.

Après ces 25 premières années, je souhaite que le programme rentre dans une phase de concrétisation de ses actions et laisse définitivement derrière lui les idées reçues et les clivages. Car aujourd'hui nous avons besoin de projets moteurs pour préserver la nature qui nous entoure.

Sylvain MATHIEU, Président du Parc naturel régional du Morvan

50 ans du Parc

Anniversaires

Stage

Castor

Présidents de COPIL



Zoom sur ...

Les sites Natura 2000 du Morvan ont des nouveaux présidents

A Château-Chinon, le 24 août dernier, se sont tenues les réunions de désignation des sites Natura 2000.

Ces rencontres, qui réunissent des représentants élus des collectivités, ont pour but d'élire un président de Comité de Pilotage (Copil) pour chaque site Natura 2000, ainsi que de désigner la collectivité chargée de l'animation du site. Les mandats sont renouvelés tous les 3 ans.

Organisées après les élections municipales, ces rencontres ont aussi été l'occasion de présenter aux nouveaux élus la démarche Natura 2000.



Réunion de désignation Natura 2000



Olivier Faure

Ainsi, les élus du Sud Morvan ont désigné, par consensus, M. Olivier Faure, 5^{ème} adjoint de la commune de Luzy, comme nouveau président du Copil Natura 2000 du Sud Morvan. Il succède à Jean-Claude Desrayaud qui occupait ce poste les trois dernières années.

Pour le "Nord Morvan", M. Patrick George, 1^{er} adjoint de Pierre-Perthuis, a été réinvesti (également par consensus) par ses pairs pour présider le Copil Natura 2000 du site du Morvan.

Enfin, les deux collègues d'élus ont renouvelé leur confiance dans le Syndicat mixte du Parc naturel régional du Morvan pour porter l'animation des deux sites du Morvan.

Avant de clôturer cette journée, les animateurs du site du "Nord Morvan" ont souhaité réunir le Copil pour présenter à ses membres l'aboutissement du travail de révision du Document d'Objectif du site. Après quelques modifications, le Copil a approuvé ce nouveau document à l'unanimité.



Patrick George

Quel est le rôle du Président du COPIL Natura 2000 ?

Le rôle du président du comité de pilotage (COPIL) est d'assurer le bon déroulement de la concertation sur le site Natura 2000 en animant le comité de pilotage et en veillant à la bonne intégration de Natura 2000 dans les politiques de développement du territoire.

Il est en lien direct avec l'animateur du site pour l'appuyer et l'accompagner dans ses missions et suivre la mise en œuvre de l'animation.

Il pilote le COPIL, participe à son organisation, préside les séances et fait appliquer les décisions. Il porte la politique Natura 2000 sur le territoire et en est l'ambassadeur.



NATURA 2000

Présidence
Site Natura2000

Zoom sur ...

Avis aux élus : Le livret du maire est fait pour vous !

Ce livret, édité en 2019, permet aux élus des communes concernées par un site Natura 2000 d'avoir les éléments essentiels pour comprendre le réseau Natura 2000.

Plusieurs points sont présentés dans ce document : de l'explication du réseau Natura 2000 à la position des collectivités locales dans les démarches Natura 2000. Ce dernier point est développé sous différentes parties : le rôle du maire au sein du COPIL, le rôle de l'animateur vis-à-vis de la collectivité, les avantages de Natura 2000 ainsi qu'un zoom sur les évaluations d'incidences.

Il est disponible pour tous les élus des communes concernées par un site Natura 2000, sur simple demande auprès de l'équipe animatrice. Les chargés de mission Natura 2000 le distribuent également au gré de leurs rencontres avec les conseils municipaux.



Le livret du maire a été réalisé par l'équipe Natura 2000 du Parc d'après les documents édités par le Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne, de l'EPTB Loire et de la Communauté de communes

Clarisse Deline, stagiaire au sein de l'équipe Natura 2000

Je suis originaire de Luzy au sein même du site Natura 2000 "Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan" sur lequel je travaille. Je suis en stage de BTS gestion et protection de la nature pour une durée de 8 semaines au Parc naturel régional du Morvan, 6 semaines entre Juin et Août et 2 semaines à la Toussaint.

Je réalise une étude de faisabilité sur la plantation d'arbres isolés sur le site Natura 2000 évoqué précédemment. Ces arbres, constitutifs du paysage bocager du Sud Morvan, jouent un rôle important dans les pratiques d'élevage (ombrage du bétail notamment). Ils sont également nécessaires au bon fonctionnement de l'écosystème bocager et jouent un rôle primordial dans le cycle de vie de certaines espèces, telles que la pie grièche à tête rousse. Ils sont également des marqueurs du paysage. On assiste à la disparition progressive de ces arbres due à leur non remplacement au moment de leur mort ou à des arrachages pour faciliter le passage des engins agricoles.



Clarisse Deline

Mon étude a pour objet de définir si la replantation de jeunes arbres isolés, pour pérenniser leur présence dans le bocage, est faisable d'un point de vue technique et économique. Les données sont recueillies par le biais de questionnaires me permettant d'obtenir des retours d'expériences, sur des plantations de haies ou d'arbres isolés qui ont fonctionné ou non dans toute la France. Ces retours vont ensuite permettre d'établir les meilleurs moyens techniques à mettre en place pour les plantations (protections adaptées, coûts...) et ainsi définir si c'est envisageable.

Le PNR du Morvan a 50 ans

Un parc au service du territoire

En cette année 2020, le Parc naturel régional du Morvan fête ses 50 ans.

Le Parc naturel régional du Morvan a été créé en 1970, à l'initiative notamment de Paul Flandin, alors conseiller général de l'Yonne, de François Mitterrand, député de la Nièvre et du Docteur Roclore à Saulieu. C'est un des 7 premiers PNR de France. Composé à l'origine de 64 communes, il regroupe désormais 133 communes, pour 322 000 ha et 67 000 habitants.

La volonté est de faire du Morvan une zone attractive en développant les services sur le territoire, par exemple: l'électrification en 1970, l'accès internet et la téléphonie mobile en 2020. Si les enjeux sont relativement pérennes, c'est la façon d'y répondre qui a évolué au fil du temps par l'amélioration des connaissances, des techniques, des moyens financiers et de l'organisation administrative.

Depuis plusieurs décennies, le Parc du Morvan porte une attention particulière à la biodiversité tout en veillant à concilier cet enjeu avec les activités humaines.



Forêt à Jacinthes

Prospection en
Tourbière



La maison
du Parc
sous la
neige



Travaux du Life sur le Cousin

1970 : 1ère Charte, Création du GR13
1975 : Installation à Saint Brisson
1979 : Achat de forêt sur le Mont Beuvray
1989 : 1ère maison de l'Ecomusée : la Maison du seigle à Ménessaire
1992 : 1er produit certifié Marque Parc, du miel
1994 : Achat de la forêt de la Bresseille
1999 : 1er Contrat rural sur les cours d'eau
2003 : Publications de l'atlas des Paysages du Morvan
2004 : 1er LIFE sur les ruisseaux et la faune patrimoniale
2005 : Championnat d'Europe de canoë kayak sur le Chalaux
2015 : Création de la Réserve Naturelle Régionale des Tourbières du Morvan
2016 : Rénovation de la chaufferie bois du Parc
2017 : 1er travaux dans le cadre de la compétence GEMAPI
2018 : 1er Sylvotrophée
2019 : Création de l'exposition la maison éco-confortable

Quelques dates clés

ns, Natura 2000 a 25 ans !

Natura 2000 : un outil majeur et pérenne du Parc

Le programme Natura 2000 est une politique majeure de conservation de la biodiversité dans le Parc. C'est un outil au service du territoire par les connaissances qui sont produites sur les sites et leur diffusion aux acteurs locaux grâce aux animations grand public ou aux formations professionnelles.

Les directives Oiseaux de 1979 et Habitats de 1992 sont les cadres réglementaires de la politique Natura 2000. Si dès 1994, les premiers périmètres des sites sont dessinés, les oppositions farouches, parfois idéologiques, ou les incompréhensions suscitées par le dispositif, vont amener le Parc à conduire une importante phase de concertation avec les propriétaires et les acteurs du territoire. En parallèle, un travail cartographique, entièrement manuel (avec des feutres à alcool sur des impressions de cadastre) est réalisé. Ainsi, au début des années 2000, 10 sites sont créés dans le Parc du Morvan. Les lois dites "de démocratie de proximité" en 2002 et "relative au développement des territoires ruraux" en 2005, solidifient juridiquement et ancrent cette politique, dans les territoires où beaucoup d'oppositions et de craintes subsistent, par la création des COPIL présidés par des élus. Cependant, la France ayant été condamnée par l'Europe pour insuffisance de transposition de la directive Habitats, de nouveaux sites sont désignés, avec à l'inverse de très vastes zonages, comme c'est le cas dans les sites du sud Morvan et les sites à chauves-souris.

Depuis 20 ans, une quinzaine d'animateurs se sont employés à faire vivre ces sites. Aujourd'hui, 4 chargés de mission œuvrent sur les 2 grands sites fusionnés composés de 24 entités. Grâce à cet outil, des travaux ont été réalisés afin de restaurer, avec des techniques de débardage à cheval, au treuil, au câble, des forêts humides ou de pente. Une trentaine d'hectares classés en îlots de sénescence, des restaurations de cours d'eau et de tourbières, des expérimentations sur les espèces invasives, voilà quelques actions mises en place depuis 25 ans. Le monde agricole a bénéficié du soutien de Natura 2000 au travers des aides agricoles pour la biodiversité, mobilisées dans le Morvan depuis 1995 (OLAE, OGAF, CTE, CAD, MAET, MAEC) ou via le concours de prairies fleuries, organisé 4 fois au cours de la dernière décennie. Par ailleurs, de nombreuses animations et formations ont permis d'échanger et de sensibiliser les acteurs du territoire et cela chaque année.



Lychnis fleur de coucou



Jury Concours Prairies Fleuries 2012



Agrion

Aujourd'hui, le programme Natura 2000 s'inscrit pleinement dans la nouvelle Charte du Parc 2020-2035 et les enjeux à venir, puisque cette Charte conforte la préservation des sites à haute valeur écologique, dont les sites Natura 2000. Elle les identifie comme des sites d'exception contribuant à l'attractivité du territoire. Ainsi, Natura 2000 constitue un outil au service de la politique de préservation et des restaurations de la biodiversité, qui contribue également à la pertinence du réseau des sites à l'échelle européenne.



Eric Fedoroff

Chargé de mission au Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien et ancien chargé de mission "environnement terrestre" au Parc du Morvan

Comment se sont passés les débuts de Natura 2000 dans le Morvan ?

Avant la directive de 1992, on ne s'intéressait qu'aux espèces. Là, c'est sur les habitats que l'on s'est focalisés.

Pour la phase de désignation, la DIREN Bourgogne a pris le parti de se baser sur l'inventaire des Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF), seul élément utilisable directement à l'époque, pour établir les contours des sites Natura, sans réaliser de travail supplémentaire de terrain. Il y avait la volonté forte de mettre en place cette politique quitte à laisser de côté des habitats.

Concernant la phase de consultation, je n'ai pas le souvenir d'opposition forte. Des remontées négatives oui, mais il y avait beaucoup de concertation et les secteurs étaient petits. C'était bien accepté, car on travaillait en parallèle sur les contractualisations agro-environnementales avec les agriculteurs qui allaient être mises en place avec ce dispositif. Et puis, il y a eu la décision du Premier Ministre de l'époque, Alain Juppé, en août 1996, de tout arrêter à l'échelle nationale sous la pression des lobbys.

Pour le Morvan, tout a repris en 1997. Les habitats naturels dit « d'intérêt communautaire » ont été cartographiés à l'échelle des parcelles cadastrales. A l'époque la cartographie informatique n'existait pas, tout a été fait à la main : un vrai travail de fourmis et de stagiaires ! On a d'abord fait la vallée de la Cure puis celle du Cousin. En 1998-99, il y a eu le 1^{er} poste Natura 2000 au Parc et on s'est focalisé sur le Beuvray, le Preneley et le Haut Folin.

Selon vous, quels ont été les faits marquants et les apports de Natura 2000 ?

Au niveau politique, à mon sens, le plus marquant a été l'arrêt du processus en 1996. On parlait de surfaces ridicules. Seulement 2 % du territoire français devaient entrer dans le programme. Pourtant, dans le Morvan, tout était accepté et ça a failli ne jamais voir le jour. Finalement, la prise en compte de l'environnement se heurte toujours à d'autres volontés...

Au niveau de la connaissance, Natura 2000 est une entrée fondamentale pour la préservation des habitats, même s'il n'y a pas de protection réglementaire forte. En France, on a toujours protégé principalement les espèces (statut d'« espèces protégées »).

Le réseau Natura 2000 interroge une vision plus large, une réflexion entre échelle européenne et locale. Par exemple, il y a un consensus unanime local et européen pour préserver les tourbières, mais la prairie de fauche (qui peut être dans nos jardins) semble être une banalité pour nous, localement, alors qu'elle est une rareté à l'échelle européenne. Ça a été une véritable prise de conscience !

Enfin, je me rappelle l'ambiance particulière des cartographies à la main ; avec les surprises : découvrir un habitat rare et malheureusement les dégradations. Mais le fait de s'y intéresser a permis de préserver des forêts par exemple, comme celle du Preneley qui était vouée à être rasée et enrésinée.

Quels sont les prochains enjeux pour le programme Natura ?

Il faut que l'on s'interroge sur l'efficacité de la contractualisation sur des petits sites. Ce n'est pas dans nos pratiques de faire de l'évaluation et on ne s'est pas donné les moyens de suivre l'évolution de l'état des habitats quitte à être déçu des résultats.

Si le réseau Natura peut constituer une surveillance, l'enjeu se trouve maintenant entre les sites, car les petits sites ne compensent pas la dégradation globale. Mon constat sur les prairies c'est que tout devient banal et fragile à cause des pratiques intensives. Cela m'inquiète. Il faudrait un Natura bis sur la biodiversité ordinaire pour renforcer une conservation globale et moins focalisé sur des secteurs exceptionnels.

Le Castor d'Europe de retour dans le Morvan

Longtemps chassé et piégé pour sa viande, pour sa fourrure et son castoréum utilisé comme fixateur de parfum, le Castor d'Europe a, petit à petit, disparu de la plupart des régions d'Europe et de France. Le Morvan n'y faisait pas exception au début du XXe siècle. Depuis 10 ans, il a fait son retour dans le Sud Morvan en remontant la rivière Aron. On peut l'observer maintenant, dans le Morvan, exclusivement dans le bassin Loire-Bretagne : sur la Dragne, l'Alène et ses affluents comme la Roche, le Veynon ou encore l'Arroux, le Ternin et ses affluents.

Très discret, le Castor se déplace la nuit et s'active généralement en fin de soirée. Il est difficile à observer, mais il est possible de repérer des traces de sa présence : arbre crayonné, écorcé ou abattu, barrage, empreintes...

Le Castor est le plus gros rongeur d'Europe, il pèse entre 12 et 30 kg et peut mesurer de 90 cm à 1,20 m. Son corps est parfaitement adapté au déplacement dans l'eau : des pieds palmés pour la nage et une queue plate, large et multifonctionnelle.

Attention à ne pas le confondre avec le ragondin ! Ce dernier est plus commun, moins farouche, plus diurne et s'éloigne plus facilement de l'eau. Ce rongeur originaire d'Amérique du Sud se reproduit beaucoup plus que le castor : 3 portées/an en moyenne pour le ragondin contre une pour le castor. Il est plus petit que le castor, dépasse rarement les 10 kg et sa queue est ronde et longue.

Contrairement au ragondin, le castor est protégé en France. À ce titre, on ne peut ni le tuer, ni détruire ses habitats de vie.

Véritable jardinier de nos rivières et de nos étangs, le Castor d'Europe est aussi qualifié d'espèce ingénieur. En abattant des arbres, en exploitant les rejets et en créant parfois des barrages, il participe à l'entretien des rivières, au développement de la biodiversité, à la gestion des milieux aquatiques et ceux qui y sont associés.

Il est courant d'associer castor et barrage. Pourtant, l'installation d'un barrage n'est pas chose fréquente chez le Castor d'Europe. Et n'y voyez pas des édifices d'envergure, ils sont généralement de faible hauteur et subissent régulièrement des dégradations et des ruptures dues aux changements du débit des rivières. L'apparition d'un barrage va favoriser la diversification des milieux : en amont des barrages, des zones refuges pour les poissons en période d'étiage se créent, des herbiers aquatiques se développent et en aval des barrages, un phénomène de curage naturel du lit a lieu et des frayères à poissons (truite) s'installent. Par ailleurs, ils filtrent l'eau des cours d'eau et participent au soutien d'étiage.

Il arrive que les castors abattent les arbres proches de la rivière (rarement au delà d'une bande de trente mètres de large) pour se nourrir de leurs feuilles et des jeunes pousses. Les arbres tombés, n'obstruant généralement qu'une petite partie de la largeur des cours d'eau, permettent la création de zones de repos pour les poissons dans le remous en aval et le maintien des berges (densification du système racinaire par recépage).

Toutefois, les activités du rongeur peuvent faire naître des conflits avec celles des hommes. Outre l'impact paysager, l'abattage d'arbres de production ou ornementaux peut induire des pertes de revenus et créer des embâcles. L'inondation des parcelles agricoles par les barrages, les dommages aux cultures, la rupture temporaire de la continuité écologique et la fragilisation des berges par les gîtes et les terriers abandonnés sont les autres principaux impacts.

Des solutions peuvent être trouvées. N'hésitez pas à contacter les animateurs Natura 2000 ou la Société d'Histoire Naturelle d'Autun (shna.autun@orange.fr ; 03 86 78 79 44).



© Gilbert LIENARD
Castor d'Europe

L'équipe Natura 2000 du Parc naturel régional du Morvan

Justine DURET

Animatrice du site:

« Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauves-souris du Morvan »
justine.duret@parcdumorvan.org /
03.86.78.79.82



Vous avez un projet d'évènement ?
Vous êtes sur le point d'établir un document de planification ?
Vous avez une forêt, une parcelle agricole que vous voulez valoriser ?
Vous souhaitez participer à une sortie nature ?
Vous êtes enseignant et vous souhaitez organiser une sortie avec vos étudiants/élèves ?

Contactez nous !

Clément GARINEAUD

Animateur du site:

« Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauves-souris du Morvan »
clement.garineaud@parcdumorvan.org /
03.86.78.79.28



Camille GUET

Animatrice du site

« Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan »
camille.guet@parcdumorvan.org / 03.86.78.79.36



Clémence WECK

Chargée de la communication, de la sensibilisation et du suivi administratif Natura 2000 / Animatrice de l'entité "Vernay et Vignan" du site:

« Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauves-souris du Morvan »
clemence.weck@parcdumorvan.org / 03.86.78.79.85



Contact

Parc naturel régional du Morvan
Maison du Parc – 58230 SAINT-BRISSON
tél. : 03 86 78 79 00

biodiversite@parcdumorvan.org
<http://biodiversitedumorvan.n2000.fr>

